DA OZHUISSIERS

www.dalloz-huissiers.fr

LIVRET D'ACCUEIL











www.dalloz-huissiers.fr LIVRET D'ACCUEIL

Notez ici vos codes de connexion et gardez-les toujours à portée de main

Identifiant :	
Mot de passe :	

Mot du président des Editions Dalloz

Suite au partenariat avec la Chambre nationale des commissaires de justice (Section professionnelle des huissiers de justice), vous bénéficiez de l'accès au portail Dalloz Huissiers exclusivement dédié à votre profession.

En effet, Dalloz Huissiers rassemble, pour la première fois, la richesse des fonds des Editions Dalloz, l'approche opérationnelle du Dictionnaire permanent en ligne des Editions Législatives, quatre mémentos Francis Lefebvre ainsi que toute l'actualité juridique et métier et des outils et services pratiques d'aide à la décision spécifiques à vos domaines d'intervention.

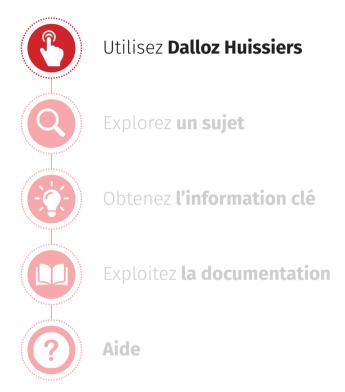
Nous avons élaborez ce livret d'accueil, pour vous accompagner dans la découverte de votre nouveau portail documentaire.

Merci de votre confiance et agréable utilisation de Dalloz Huissiers.

Philippe Déroche

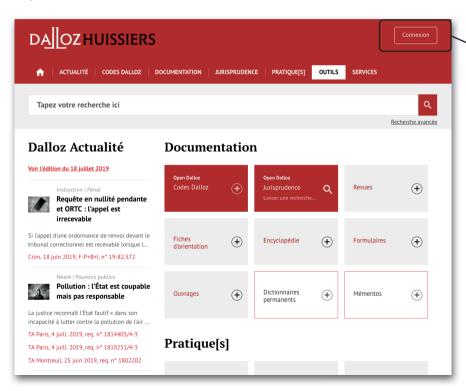
Sommaire

professional and the second		
P	Utilisez Dalloz Huissiers	
	1. Connectez-vous	p.6
	2. Découvrez votre page d'accueil	p.7
$(Q_{i})_{i}$	Explorez un sujet	
	3. Consultez votre newsletter d'actualité	p.9
	4. Naviguez dans vos fonds	
-0-	Obtenez l'information clé	
	5. Effectuez une recherche	p.14
	6. Exploitez les résultats	p.20
	7. Consultez l'historique de recherche	p.21
	8. Visualisez les résultats	p.22
	Exploitez la documentation	
	9. Consultez un document	p.24
	10. Le versionning et la comparaison d'articles	p.21
	11. Exploitez les fonctionnalités du document	p.30
periodical control of the control of	12. Élargissez votre fonds documentaire	p.31
(?)	Aide	
	13. Repérages et icônes Dalloz	p.34
******	14. Prise en main & Accompagnement	-
	15. Vos contacts	



1. Connectez-vous

Depuis **www.dalloz-huissiers.fr**, connectez-vous avec vos codes de connexion.



Insérez les codes de connexion qui vous ont été fournis dans le cadre de votre abonnement

Un oubli?

Demandez vos codes de connexion à notre service relation clientèle au **01 40 92 20 85** du lundi au jeudi de 9h à 18h et le vendredi de 9h à 17h ou par mail serviceclient@dalloz.fr



DA OZ - http://www.dalloz-huissiers.fr **6**

2. Découvrez votre page d'accueil

La page d'accueil de Dalloz Huissiers est construite autour de briques, des modules fonctionnels liés à différentes utilisations ou contenus du site.

DA OZHUISSIERS ACTUALITÉ CODES DALLOZ DOCUMENTATION JURISPRUDENCE Tapez votre recherche ici Recherche avancée Dalloz Actualité Visualisez **Documentation** Consultez votre base rapidement les faits Voir l'édition du 17 juillet 2019 documentaire par type majeurs de l'actualité (+) a Revues Instruction | Pénal de fonds et d'outils Requête en nullité pendante du jour avec Dalloz et ORTC : l'appel est actualité irrecevable Si l'appel d'une ordonnance de renvoi devant le (+) Encyclopédie Formulaires (+) tribunal correctionnel est recevable lorsque L... d'orientation Crim. 18 juin 2019. F-P+B+I. nº 19-82.572 Pollution : l'État est coupable Ouvrages Dictionnaires Mémentos mais pas responsable La justice reconnaît l'État fautif « dans son incapacité à lutter contre la pollution de l'air .. Dalloz Pratique[s] TA Paris, 4 juill, 2019, reg. nº 1814405/4-3 Pratique[s] TA Paris, 4 juill, 2019, reg. nº 1810251/4-3 Les outils nécessaires à la TA Montreuil, 25 juin 2019, reg. nº 1802202 gestion de vos dossiers Administratif | Pierre Januel Baux commerciaux (+) Baux d'habitation (+) Contentieux (+) Le lobbying devant le Conseil constitutionnel : derrière les portes étroites



Utilisez Dalloz Huissiers



Explorez **un sujet**



Obtenez l'information clé



Exploitez la documentation



Aide

3. Consultez votre newsletter d'actualité



HUISSIERS DE JUSTICE **OPTION: ASSURANCES**

PROCÉDURES CIVILES D'EXÉCUTION

L'accès aux parties communes par les huissiers

Un amendement adopté le 22 novembre en séance publique par l'Assemblée nationale dans le cadre du vote de la loi de programmation et de réforme pour la justice permet aux huissiers de lustice d'accèder aux boltes aux lettres particulières dans les mêmes conditions que les

Amendement n= 1615, 22 nov. 2018

Dans le cadre des débats sur la loi de programmation 2019-2022 et de réforme pour la justice l'Assemblée nationale a. le 22 novembre dernier, adopté un amendement qui modifie l'article L. 111-6-6 du code de la construction et de l'habitation.

Le second alinéa de ce texte est réécrit, prévoyant que les huissiers de justice ont accès aux bottes aux lettres particulières selon les mêmes modalités que les agents chargés de la distribution au domicile anissant nour le compte des opérateurs

Quant au premier alinéa du texte. Il renvoie à un décret en Conseil d'État la détermination des conditions d'accès des huissiers aux parties commune au-delà des boîtes aux lettres (sur le bien-fondé de la réforme y l'interview de M. Patrick Sannino. président de la Chambre nationale des huissiers de justice, Dalloz actualité, 16 oct. 2018).

Dáis inscrito à l'article 123 de la loi FLAN cette disposition avait été censurée par le Conseil constitutionnel (Cons. const. 15 nov. 2018. nº 2018-772 DC), pour cause de cavalier législatif (concernant cette censure, v. Dalloz actualité, 19 nov. 2018. obs Y Rouquet)

> Par Yves Rouquet Dalloz actualité - Lo 7 décembre 2018

ASSURANCES DE DOMMAGES Droit du créancier hypothécaire sur l'indemnité d'assurance

Avant le règlement à l'assuré d'une indemnité due à la suite d'un incendie. l'assureur n'a nas d'obligation de rechercher et de vértiler l'existence d'éventuelles inscrintions d'hynothèques sur l'immeuble sinistré.

Ov. 2*, 22 nov. 2018, n* 17-20.926 (P+8)

Pour financer l'acquisition de parts de SCI, propriétaires de lots dans un immeuble en copro priété une hangue consent deux prêts dont le remboursement est garanti par deux inscriptions d'hynothèques conventionnelles sur ces lots

À la suite d'un incendie avant détruit une grande nortio de l'immerble en 2005 et en evérution d'un arrêt irrévocable du 9 août 2012. l'assureur du syndic de la copropriété de l'immeuble verse au syndicat des copropriétaires, aux copropriétaires et aux deux SCI, diverses sommes au titre de la garantie souscrite par le syndic. Se prévalant d'une part, d'une délégation à son profit de l'assurance incendie et, d'autre part, des dispositions de l'article L. 121-13 du code des assurances, la hanque assigne l'assureur en paiement des indemnités d'assurance dues à la suite de l'incendie.

Selon l'article I 121-13 du code des assurances les indemnités dues par suite d'assurance contre l'Incendie sont attribuées, sans qu'il y ait besoin de délégation expresse, aux créanciers privilégiés ou hypothécaires, suivant leur rang. Néanmoins, les paiements faits de bonne foi avant conosition

Il réculte de ces dispositions que et le créancier bénéficiant d'une créance certaine, liquide et exigible, au moins à la date du règlement, n'a pas manifesté à l'assureur, par une opposition, sa volonté de recevoir le paiement de l'indemnité due à l'accuré le nalement fait nar cet accureur est en principe valable, sauf contestation de sa bonne foi par la preuve par le créancier bénéficiant d'un droit propre sur l'indemnité, de la connaissance par l'assureur de son existence au moment du

En l'esnèce, nour condamner l'assureur à verser à la banque les indemnités dues à la suite de l'incendie, la cour d'appel retient que cette dernière justifie de la qualité de créancier hypothécaire sur l'Immeuble sinistré et qu'il appartenait à l'assureur, auprès duquel elle s'était manifestée des l'année 2007, de rechercher et de vérifier l'existence d'un

éventuel créancier privilégié ou hypothécaire. En s'étant abstenu de le faire, l'assureur a commis une faute ayant privé la banque des indemnités auxquelles elle pouvait légitimement prétendre.

1 121-13 du code des assurances. En effet l'assurour p'art par topu de rechercher ou de vérifier au préalable l'existence d'éventuelles inscriptions l'hynothèques sur l'immeuble sinistré Seules les deux situations sulvantes auraient permis de retenir une faute de l'assureur

- la constatation par les juges du fond mu'au moment où il a rénlé aux assurés les indemnités dues à la suite de l'incende l'assureur avait recu de la hanque une opposition à leur palement
- ou la preuve par la banque que l'assureur a effectué ce réglement de manualse foi, en connaissance de sa qualité de créancière hypothécaire.

Remarque : pour un exemple de paiement qui n'a pas été fait de bonne foi par l'assureur qui avait connaissance du droit propre de celle-ci sur l'indemnité au moment du paiement voir (Civ. 2°, 2 oct. 2008. nº 07-17.412 : l'assureur a lui-même fatt référence dans un courrier à la lettre d'onnosttion du créancier).

> Par Afaf Zaroui Voille Permanente - Le 11 décembre 2018

CONTRAT D'ASSURANCE

Le devoir de conseil de l'assureur a ses limites

Un assureur n'a pas à pallier la faute d'une société, professionnel de l'Immobilier qui omet, lors de la souscription d'un nouveau contrat, de déclarer un bien sinistré, pris en charge par ce même assureur sous l'ancien

Chr. 2*, 22 nov. 2018, nº 17-27,148

Un payillon d'habitation appartenant à une société est endommagé à la suite d'un incendie Elle déclare le sinistre à son assureur qui dénie toutefois sa garantie en soutenant notamment que le bâtiment sinistré ne faisait pas partie des biens assurés par le contrat d'assurance souscrit. La société assigne des lors son assureur en exé cution du contrat puis sollicite le versement de dommages et Intérêts en Invoquant un manque ment de l'assureur à son devoir de conseil.

La cour d'annel la déboute de sa demande. Elle relève qu'à la suite d'un précédent sinistre, la société, professionnel de l'immobilier, a renégocié sa relation contractuelle avec son assureur mais il ne résulte d'aucune pièce produite aux débats que

La newsletter hebdomadaire d'actualité métier Dalloz Huissiers vous est envoyée chaque mardi, sur l'adresse email associée au compte de l'étude.

Elle a été concue pour vous permettre de suivre l'actualité dans vos domaines d'activité



Vous ne recevez pas votre newsletter Dalloz Huissiers?

Contactez le service relation clientèle au 01 40 92 20 85 du lundi au jeudi de 9h à 18h et le vendredi de 9h à 17h ou par email serviceclient@dalloz.fr qui vérifiera votre adresse de diffusion

4. Naviguez dans vos fonds



Dalloz actualité

Le 1er quotidien en ligne qui sélectionne et décrypte l'information jurisprudentielle et législative dans tous les domaines du droit ainsi que toute l'actualité de la profession d'huissier de justice. Sa lettre d'actualité est un rendezvous quotidien incontournable.

Veille permanente

Retrouvez également la Veille permanente des Editions Législatives avec votre Dictionnaire Permanent Recouvrement de créances.



Codes Dalloz

Plus de 60 codes Dalloz mis à jour en continu et une sélection de codes consolidés et enrichis : Code civil • Code procédure civile • Code des procédures civiles d'exécution • Code commerce • Code de la consommation • Code de la sécurité sociale • Code pénal • Code de procédure pénale • Code rural



Nouveau!

Le versionning et la comparaison d'articles



Téléchargez l'application Dalloz actualité pour ne manquer aucune information pertinente

4. Naviguez dans vos fonds (suite 1)



- Dictionnaire Permanent Recouvrement de créances : 63 études thématiques et 361 formulaires commentés et personnalisables
- Encyclopédie : L'Encyclopédie Huissiers analyse en profondeur les thèmes traités
- Fiches orientation : des informations de 1er niveau avec l'intégralité des liens vers la documentation approfondissant le thème
- Formulaires Modèles : la sélection de formulaire Huissiers interactifs et personnalisables
- Mémentos Lefebyre : Social Société civile Sociétés commerciales Procédure civile
- Ouvrages Dalloz : Dalloz action Droit et pratiques des voies d'exécution Dalloz action − Droit et pratique de la procédure civile Dalloz référence Surendettement des particuliers Dalloz référence Saisie contrefaçon Guide des MARD
- Revues: Recueil Dalloz RTD Civ.



- Jurisprudence : plus de 2 000 000 arrêts de décisions de jurisprudence émanent de la Cour de cassation, du Conseil d'Etat, des cours d'appel, des cours administratives d'appel, de la CJUE pour étayer vos dossiers.

4. Naviguez dans vos fonds (suite 2)



Dalloz Pratique[s]: Pour chacun de vos dossiers, vous disposez de toutes les ressources utiles pour agir vite, en toute sécurité : fiches pratiques, schémas, formulaires, check-list, outils de calcul.

Classement par typologie de support ou thématique.



Fiche pratique

Vous avancez pas-à-pas dans la résolution de votre problématique, aide à la rédaction, déroulement de la procédure...



Schémas

Vous visualisez votre problématique via une représentation graphique personnalisable, un véritable outils de décision et de communication client



Formulaire

Vous rédigez vos actes avec des formules interactives personnalisables commentées de conseils et points d'alerte



Check-lists

Vous vous appuyez sur les listes pré-établies pour assurer chaque point d'étape.

Module Voies d'exécution inclus dans le socle Module Baux d'habitation Module Baux commerciaux Module Copropriété Module Procédures collectives





Utilisez Dalloz Huissiers



Explorez un sujet



Obtenez l'information clé



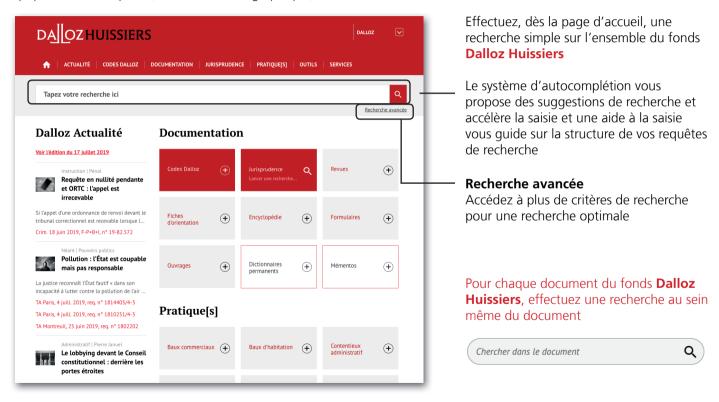
Exploitez la documentation



Aide

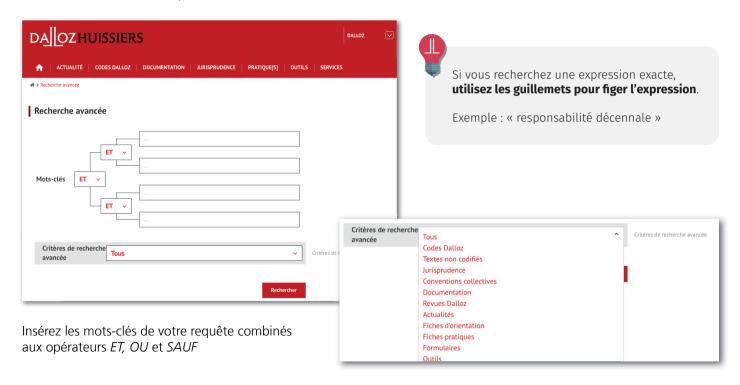
5. Effectuez une recherche

Le moteur de recherche des Éditions Dalloz est construit sur la technologie SolR et bénéficie de développements en continu (popularité des requêtes, correcteur orthographique, etc.)



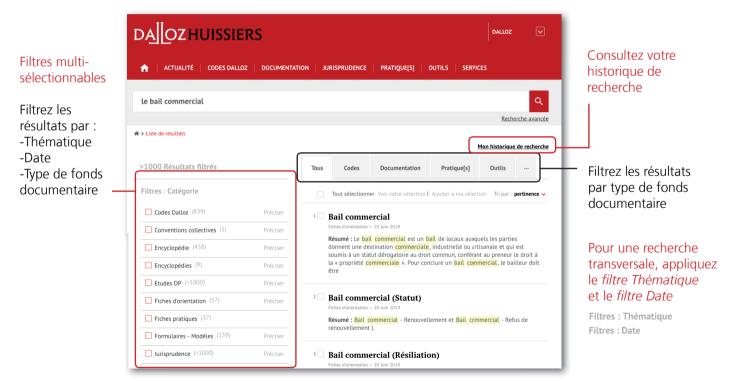
5. Effectuez une recherche (suite 1)

Pour une recherche affinée par association de mots-clés, effectuez une recherche avancée.



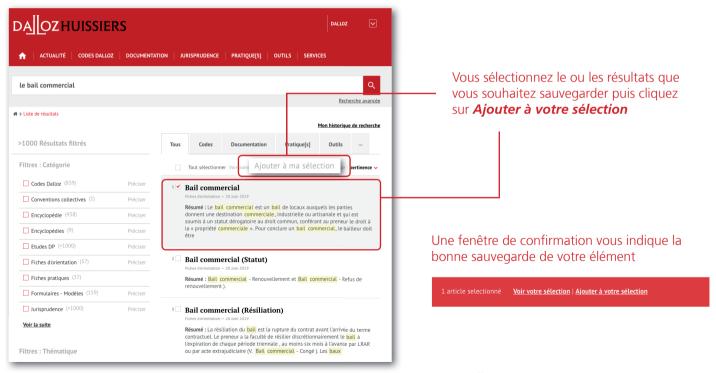
5. Effectuez une recherche (suite 2)

Lors d'une recherche avancée à partir de mots-clés, vous accédez à la page de résultats, depuis laguelle vous affinez la liste des résultats grâce à différents filtres.



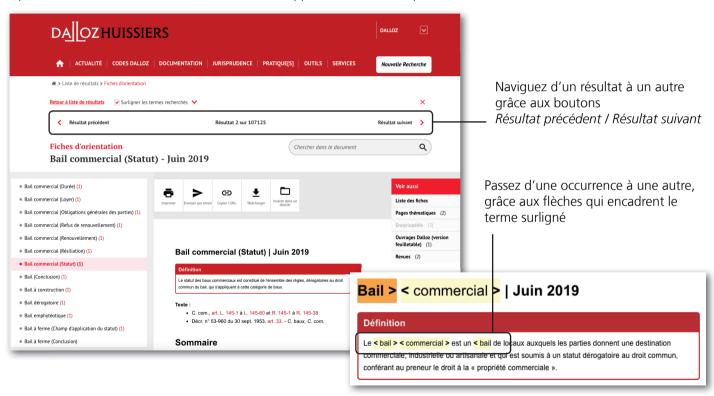
5. Effectuez une recherche (suite 3)

Vous sauvegardez vos résultats de recherche



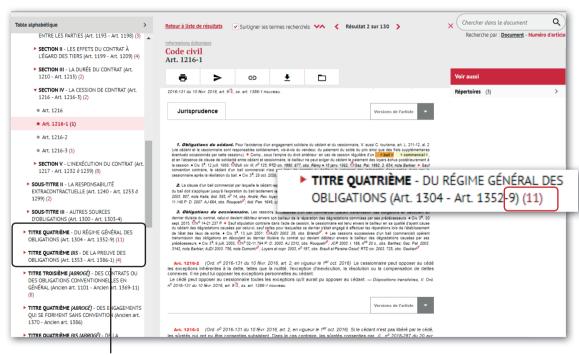
5. Effectuez une recherche (suite 4)

Après avoir sélectionné un résultat, le document apparaît avec de multiples fonctionnalités



5. Effectuez une recherche (suite 5)

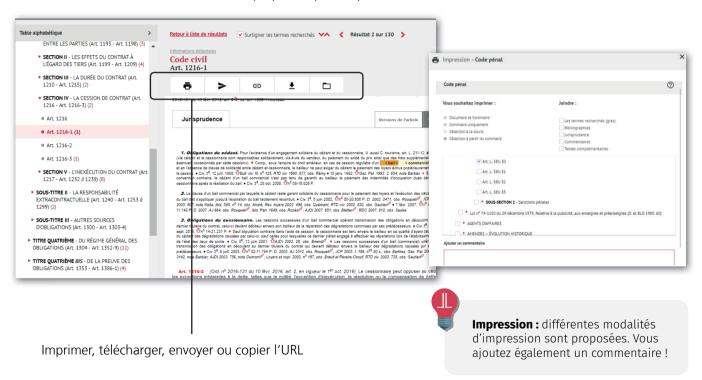
Recherchez les différentes occurrences de votre recherche



Visualisez les emplacements et le nombre de résultats depuis la table des matières. Vous naviguez d'un résultat à un autre directement dans la table.

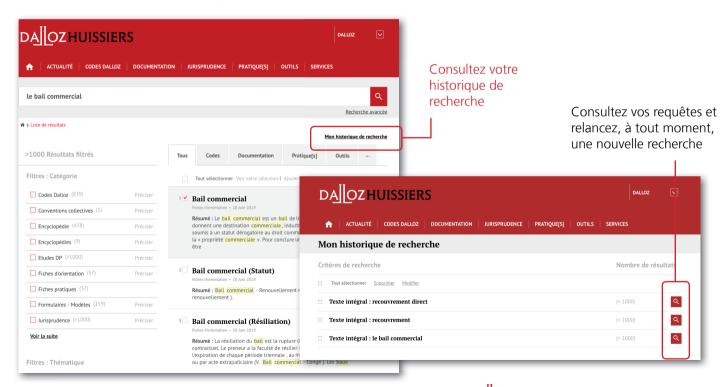
6. Exploitez les résultats

De nombreuses fonctionnalités vous sont proposées pour exploiter au mieux le résultat de votre recherche



7. Consultez l'historique de recherche

En conservant vos requêtes, vous optimisez votre veille et vos recherches.



8. Visualisez les résultats

Depuis le bas de la page de résultats, vous prolongez votre recherche sur des fonds élargis

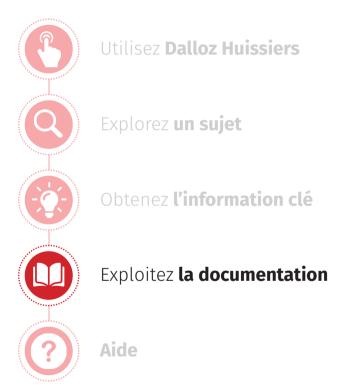
Recherchez dans Dalloz Bibliothèque

Effectuez votre recherche sur tous le fonds **Dalloz** Bibliothèque qui regroupe l'intégralité des ouvrages des éditions Dalloz en version numérique

Recherchez en dehors du périmètre de votre abonnement

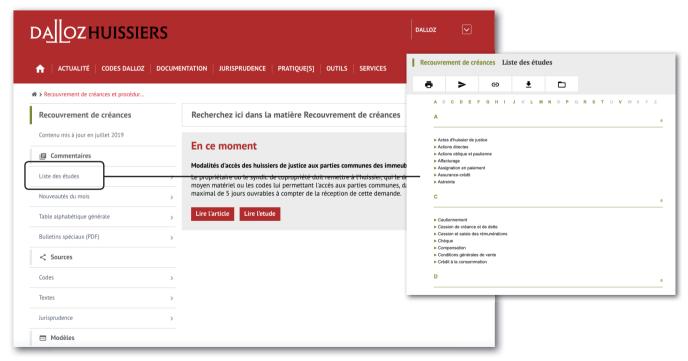
Effectuez votre recherche sur tous le fonds Dalloz quel qu'il soit.

Pour élargir votre abonnement, contacter le service relation clientèle au 01 40 92 20 85 du lundi au jeudi de 9h à 18h et le vendredi de 9h à 17h ou par mail serviceclient@dalloz.fr



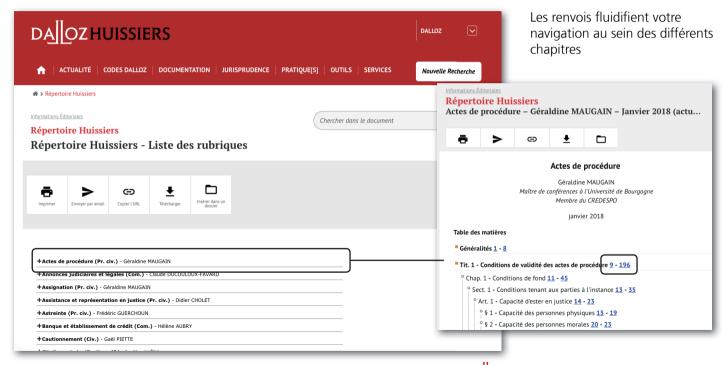
9. Consultez un document

Depuis le Dictionnaire Permanent Recouvrement de créances des Éditions Législatives, vous consultez 63 études thématiques, les sources, les modèles et la veille permanente associés



9. Consultez un document (suite 1)

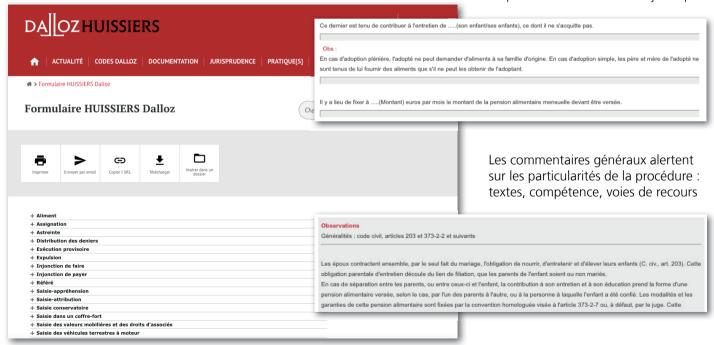
L'Encyclopédie – Répertoire Huissiers rassemble en 94 parties tous les aspects nécessaires pour mettre en œuvre les règles de droit dans vos domaines d'intervention. Chaque partie est rédigée par des juristes expérimentés qui identifient les zones à risques et indiquent les précautions à prendre.



9. Consultez un document (suite 2)

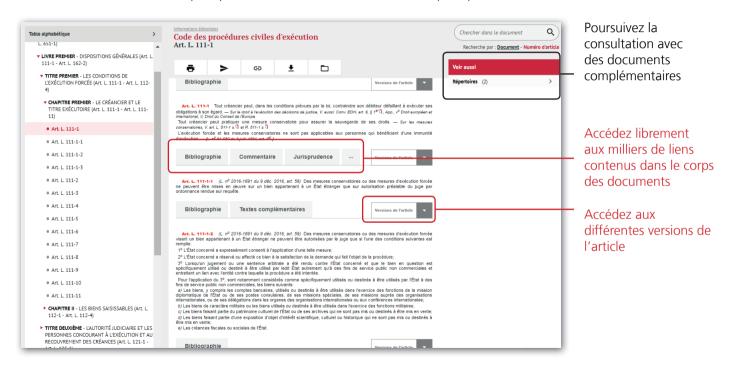
Près de 600 formules composent les Formulaires Huissiers Procédure civile et Recouvrement de créances. Elles sont interactives et personnalisables. Les formules sont enrichies de 2 types de commentaires : le commentaire général et le commentaire d'aide à la saisie

Les commentaires d'aide à la saisie proposent une technique de rédaction en précisant les fondements juridiques



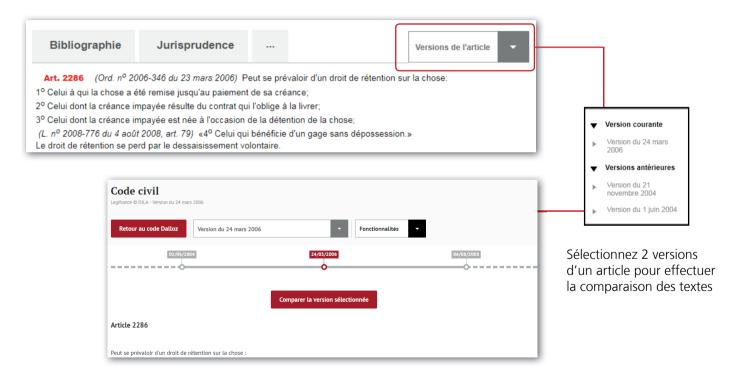
9. Consultez un document (suite 3)

La consultation des Codes s'opère par le biais de diverses fonctionnalités pratiques



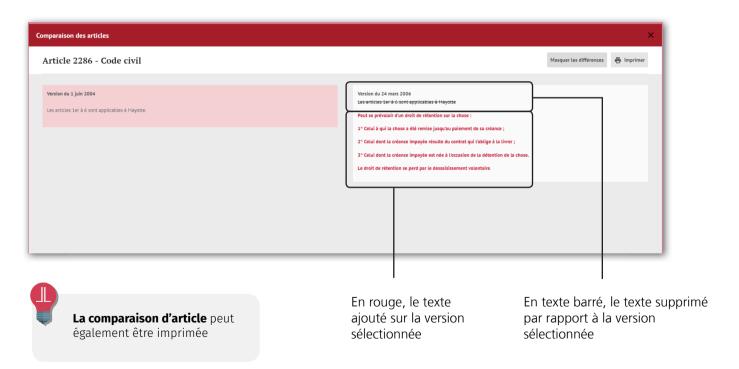
10. Le versionning et la comparaison d'articles

Le comparateur de version s'applique sur toutes les versions d'un texte



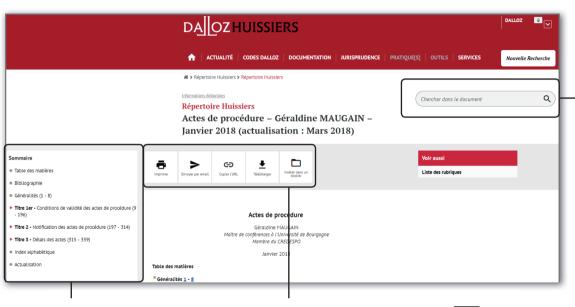
10. Le versionning et la comparaison d'articles (suite 1)

Visualisez les 2 versions sélectionnées et leurs modifications (ajout, suppression, modifications)



11. Exploitez les fonctionnalités du document

De multiples fonctionnalités vous permettent d'exploiter au mieux votre document



Chercher dans ce document un mot, une expression ou un numéro d'article

Naviguez facilement au sein du document grâce aux tables

- Impression
- Envoyer par email
- Copier l'URL
- Télécharger
- Insérer dans un dossier

Accédez directement en haut de la page avec le pictogramme Retour-Haut de page

12. Élargissez votre fonds documentaire

Les 3 options **Dalloz Huissiers** vous donnent les clés pour **comprendre et mettre en œuvre** toutes les dispositions en droit immobilier, droit des assurances et droit des procédures collectives.



OPTION IMMOBILIER

Inclus les dispositions de la loi ELAN

Gestionnaire d'immeubles, disposez de toute la documentation en droit Immobilier : Copropriété • Location • Fiscalité • Aides au logement

Dalloz Pratique[s]

Module Baux d'habitation Module Baux commerciaux Module Copropriété

Revues

AJ Droit Immobilier + Données chiffrées

Codes

Code des baux Code de la copropriété

Ouvrages professionnels

Dalloz référence Baux d'habitation Dalloz action Baux commerciaux Dalloz action Copropriété

Formulaires

Formulaire Huissiers

- Immobilier

Encyclopédie

Encyclopédie Huissiers
– Immobilier

Dictionnaire Permanent

Dictionnaire Permanent Gestion immobilière

Mémentos Editions Francis Lefebvre

Mémento Baux commerciaux Mémento Gestion immobilière



OPTION PROCÉDURES COLLECTIVES

Mandataire judiciaire, vous traitez de la sauvegarde, du redressement, des liquidations judiciaires, bénéficiez du fonds documentaire dédié au droit des procédures collectives

Dalloz Pratique[s]

Module Procédures collectives

Codes

Code des procédures collectives

Ouvrages

Delmas Procédures Collectives

Formulaires

Formulaire Huissiers – Procédures collectives

Encyclopédie

Encyclopédie Huissiers – Procédures collectives

Dictionnaire Permanent

Dictionnaire Permanent Difficultés des entreprises

12. Élargissez votre fonds documentaire (suite 1)



OPTION ASSURANCE

Agent d'assurance, accédez à la documentation professionnelle et aux textes légaux en matière de contrat d'assurance, fraude à l'assurance, activités et risque de l'entreprise

Codes

Code des assurances

Ouvrages

Dalloz action Droit de la responsabilité des contrats

Encyclopédie

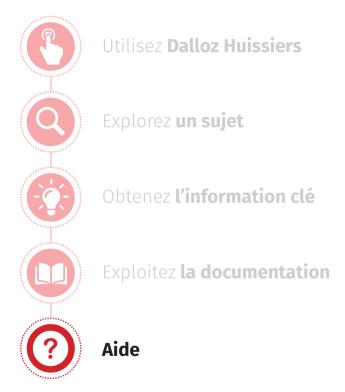
Encyclopédie Huissiers -Assurance

Dictionnaire Permanent

Dictionnaire Permanent Assurances



Pour une présentation et/ou un devis personnalisé sur les options, contactez le service commercial 01 40 64 53 21 par email servicecommercial@dalloz.fr



13. Repérages et icônes Dalloz

- Lien vers un document de doctrine 쥬 Lien vers une décision de justice Lien vers un commentaire d'actualité
- Lien vers une note de bas de page
- Lien vers les informations éditoriales. nom des auteurs, date de mise à jour
- Retour Haut de page

- Imprimer : le document peut être imprimé en totalité ou partiellement selon la sélection choisie, avec ou sans le sommaire et avec ou sans commentaire personnalisable
- **Envoyer par email** : le document peut être envoyé par email en totalité ou partiellement selon la sélection choisie, un message peut être également joint et l'adresse d'expédition est personnalisable. Vous pouvez recevoir le message en copie.
- Copier l'URL: vous copiez l'url pour la diffuser auprès de ⇔ vos collaborateurs ou confrères
 - **Télécharger :** le document peut être exporté en totalité ou partiellement selon la sélection choisie, avec ou sans le sommaire et avec ou sans commentaire personnalisable. Vous définissez vous-même le format du document.
- **Insérer dans un dossier :** En disposant d'un espace personnel, vous sauvegardez votre documentation directement dans vos dossiers et créez une bibliothèque de données.

14. Prise en main & Accompagnement

Pour un accompagnement à la découverte de votre fonds documentaire Dalloz Huissiers, convenez d'un rendez-vous

- **au 01 40 64 53 21** (prix d'un appel local)
- > ou par email : **servicecommercial@dalloz.fr**

- → Découverte du portail → Aide à la recherche documentaire
- → Navigation dans **les fonds**
- → Trucs et Astuces d'utilisation

Profitez dès maintenant de votre formation Prise en main

15. Vos contacts

Relations clientèle

Tél.: 01 40 92 20 85 (prix d'un appel local) De 9h à 18h du lundi au jeudi et le vendredi de 9h à 17h serviceclient@dalloz.fr

Support technique

Tél.: 01 40 92 20 85 (prix d'un appel local) De 9h à 18h du lundi au vendredi support@dalloz.fr

Service commercial

Tél.: 01 40 64 53 21 (prix d'un appel local) De 9h à 18h du lundi au vendredi servicecommercial@dalloz.fr

DA OZHUISSIERS

Nous vous souhaitons une excellente navigation!









DALOZ